



« **le possible est une tentation que le réel finit toujours par accepter** »

Gaston Bachelard

### CONCILIER LA VIE FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE

En 1804, le Code Civil consacre l'incapacité juridique de la femme mariée qui de fait est une mineure et doit obéissance à son mari.



Les femmes assument totalement les charges domestiques et familiales. Il faut attendre 1938 pour qu'une loi mette fin à l'incapacité civile de la femme mariée. En 1970, l'autorité parentale conjointe supprime la notion de chef de famille. Depuis 2002, la mère peut transmettre son nom de famille. En 2004, ce sont 369 000 pères qui ont pris un congé de paternité. Les stéréotypes persistent.

« **dépourvue d'âme, la femme est dans l'incapacité de s'élever vers Dieu. En revanche, elle est en général pourvue d'un escabeau qui lui permet de s'élever vers le plafond pour faire les carreaux. C'est tout ce qu'on lui demande** » Pierre Desproges

### LA DIFFICILE CONCILIATION DES TEMPS

Pour améliorer la conciliation entre la vie familiale et professionnelle il faudra d'ici 2010 avoir des structures pour au moins 90% des enfants âgés de 3 ans et plus jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire et pour au moins 35% des enfants âgés de moins de 3 ans. Les italiens ont été les premiers à conjuguer « les temps des villes ». Des villes comme POITIERS, BELFORT, RENNES, DIJON... mettent en place des politiques temporelles par le biais d'enquêtes publiques, coopérations interservices, concertation avec les employeurs, les usagers, les clients...



Photo Sandrine CHARPIS  
Ville de Clermont-Ferrand

« **les femmes sont supposées faire deux fois plus que les hommes en deux fois moins de temps, et ce, sans aucune reconnaissance. Heureusement ce n'est pas trop difficile** »  
Charlotte WHITTON

## L'égalité entre les femmes et les hommes : un principe et une priorité dans l'Union Européenne

La Commission Européenne, le Conseil de l'Europe sont de grandes Institutions qui travaillent à promouvoir les politiques de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Une feuille de route de la Commission (2006/2010) contient les orientations majeures à mettre en œuvre par les Etats membres.

14 directives sur l'égalité doivent se décliner dans les législations nationales et un Institut du Genre créé à VILNIUS (Lituanie) est un lieu ressources pour les citoyen(ne)s européen(ne)s.

# Ensemble sur les chemins de l'Égalité



ACROSTICHE 04 73 44 18 - www.acrostiche.com

L'exposition « **ensemble sur les chemins de l'égalité** »  
a vocation de circuler dans les établissements scolaires,  
les municipalités, les associations et autres organismes.

Pour la réserver vous devez contacter :

L'ASSOCIATION FEMMES ENTREPRENEURS DE L'EUROPE (AFEE)

Paulette AVRIL

Tel : 04/73/35/85/41

Mail : avril.p@wanadoo.fr



Cette exposition a été réalisée par l'AFEE  
en collaboration avec la délégation régionale  
aux droits des femmes et à l'égalité d'Auvergne



## Parcours de Femmes